

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRADUCTION

LIGNES DIRECTRICES

Seuls les **frais de traduction** sont admissibles à un remboursement. Les frais de rédaction, de révision ou autres ne sont pas remboursables. Le Conseil des arts n'offre pas de remboursement pour les traductions faites à l'interne par le personnel de l'organisme.

Vous devez joindre la facture de la traductrice ou du traducteur sur laquelle le **nombre de mots traduits devra être indiqué**.

Le Conseil des arts se réserve le droit de rembourser un montant partiel de la facture s'il considère que le tarif facturé ne correspond pas à celui du marché. Le montant maximum admissible comprend les taxes.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

Nom de l'organisme		Numéro de TPS <i>(Si vous n'en avez pas, veuillez l'indiquer.)</i>	
Adresse		Numéro de téléphone	
Ville	Province	Code postal	

RENSEIGNEMENTS SUR LA TRADUCTION

Composante du programme			Date limite du concours (MM/JJ/AA)
Traductrice ou traducteur	Langue source <input type="checkbox"/> AN <input type="checkbox"/> FR	Langue cible <input type="checkbox"/> AN <input type="checkbox"/> FR	Nombre de mots traduits

COORDONNÉES DE LA PERSONNE-RESSOURCE

Nom de la personne-ressource	Titre/rôle	Adresse courriel
<input type="checkbox"/> J'ai lu les lignes directrices ci-dessus et je confirme que les renseignements fournis sur la facture de la traductrice ou du traducteur sont exacts et complets.		Date (MM/JJ/AA)

INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION

Veuillez envoyer ce formulaire avec la facture du traducteur ou de la traductrice, par courriel ou par la poste.

Par courriel : consultez conseildesarts.ca/contactez-nous pour trouver le courriel associé au programme.

Par la poste : Conseil des arts du Canada, 150, rue Elgin, Ottawa (Ontario) K1P 5V8

CETTE PARTIE EST DESTINÉE À L'USAGE INTERNE SEULEMENT – NE PAS REMPLIR

POUR L'ADJOINTE OU L'ADJOINT DE PROGRAMME

Numéro de la demande	Numéro de groupe	Date de réception (MM/JJ/AA)
----------------------	------------------	------------------------------

J'ai vérifié que la traduction a bien été téléversée dans SharePoint.

J'ai vérifié que l'adresse postale du candidat concorde avec celle indiquée dans le SSA.

La facture de la traductrice ou du traducteur est jointe à ce formulaire.

Le montant maximum admissible pour cette traduction est de : 1 800 \$ 2 000 \$ 2 300 \$

Vous devez soumettre les demandes de paiement des candidats dans Broca :

- Dans la case « Titre du projet » : indiquez le numéro de la demande suivi par le nom du candidat et du no. de groupe.
- Dans la case « Type de document » : sélectionnez « Document pairs évaluateurs »
- Dans la case « Type de travail » : sélectionnez « Auto-traduction »
- Documents à téléverser dans Broca avant de valider la demande :

<input type="checkbox"/> Formulaire rempli	<input type="checkbox"/> Demande originale
<input type="checkbox"/> Facture de la traductrice ou du traducteur	<input type="checkbox"/> Demande traduite

Nom de l'adjointe ou de l'adjoint	Date de soumission (MM/JJ/AA)
-----------------------------------	-------------------------------

RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT – POUR L'ADMINISTRATEUR OU L'ADMINISTRATRICE

Numéro de la demande Broca	Montant payé	Numéro de confirmation POPS	Date de paiement (MM/JJ/AA)
----------------------------	--------------	-----------------------------	-----------------------------